

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La stabilisation est annoncée pour 1928. Simple dialogue entre celui qui se réjouit de cette mesure et celui qui la redoute. — Les dispositions prises en Alsace pour mettre fin à la campagne de trahison menée par les autonomistes. — La véritable situation de l'Angleterre n'est pas brillante. Elle répond mal à l'idée qu'on s'en fait du dehors d'après le cours élevé de sa livre

L'année 1927 a été celle du redressement financier. L'année 1928 sera-t-elle celle de la stabilisation monétaire ? Des gens le proclament qui nous exhortent à nous en réjouir. Ils nous proposent en exemple la conduite de la Belgique et celle de l'Italie.

— La France, s'écrient-ils, ne peut pas rester en arrière. — Bien sûr que non ! Mais voilà : sommes-nous en arrière ou en avant ? *That is the question !* Il s'agit précisément de savoir si, de « stabiliser » à quatre sous ce qui en valait vingt, c'est une avance ou un recul.

— Ni l'un ni l'autre ! A bien prendre les choses, c'est la résignation reconnue inévitable à notre situation présente. Ce faisant, nous ne changeons rien à l'état où nous sommes. Nous le constaterons, légalement, et nous le rendrons définitif.

— C'est bien cela qui me chiffonne. Nous ferons défense au franc de remonter... — Ou de baisser ! Encore une fois, sur ce qui existe présentement, que vous fait perdre la stabilisation ?... Rien.

Beaucoup, au contraire ! Elle nous fait perdre l'espérance !... Oh ! je sais ! Vous pouvez rire et vous moquer ! Comme ils sont ridicules, n'est-ce pas, ces gens simples qui gardaient, sans le dire, l'espoir de voir le franc reprendre progressivement et graduellement de son antique valeur ! Bien sûr, ils ne s'attendaient pas à le connaître bientôt comme il était autrefois. Ils se disaient qu'il y faudrait du temps et des efforts. Mais rien que de sentir que cela ne lui était pas interdit, il n'en fallait pas plus pour leur donner du courage. Ils voyaient un but clair et glorieux à leurs sacrifices et cela les aidait à s'y résoudre de meilleur cœur !...

Ainsi, aujourd'hui, vous admettriez que la France fit à votre folle chimère le sacrifice des avantages que lui vaudra une monnaie saine et stable ?

— Il faut qu'ils soient bien grands ces avantages pour les acheter par cette faillite. N'empêche que pendant les heures sombres c'est cette folle chimère qui a soutenu le moral du pays et c'est elle qui lui a donné la force de « tenir »... Rappelez-vous qu'en ces moments-là personne ne s'est avisé de lui dire qu'il se laisserait d'un irréalisme espoir. Si on l'avait prévenu qu'il fallait y renoncer, si on lui avait promis une victoire incomplète, un cinquième de victoire seulement, êtes-vous sûr qu'il n'aurait pas répondu par un « à quoi bon ? » désespéré ? Tant d'efforts pour un si médiocre résultat ! Tant de mal pour remonter le franc à quatre sous, cela valait-il la peine ?...

— Le résultat n'est pas si médiocre, car c'est deux fois plus qu'il n'en valait alors. Vous oubliez que cet effort a obtenu bien d'autres résultats et que, si on sait le continuer, il assurera le complet redressement de la France. Car l'espérance est toujours devant nous. Mais elle ne nous mène pas par les mêmes chemins... D'ailleurs, le sacrifice à faire ne sera que pour les vieilles générations qui sont seules à avoir connu le franc d'autrefois. Les jeunes, soyez-en sûrs, adopteront sans peine et sans regret le franc nouveau tel qu'il leur est transmis et sauront très bien s'en servir. C'est à ces générations nouvelles qu'il faut se sacrifier... — Eh ! oui. On a retourné contre nous la vieille légende mythologique de Saturne dévorant ses enfants !... Mais pourquoi faut-il qu'il ait toujours des sacrifices ?...

Le gouvernement a fait opérer une

nouvelle série d'arrestations à Strasbourg. Douze « autonomistes » viennent d'être mis en prison. Il s'agit des chefs d'une organisation de combat ayant pour but avoué le séparatisme du pays alsacien.

Vous n'êtes pas sans comprendre qu'il s'agit là d'une opération en deux temps décomposés : le premier consistait à « séparer » l'Alsace de la France ; le second eût consisté ensuite à la réunir à l'Allemagne.

Ce n'était rien de moins qu'une entreprise contre l'unité nationale. Cela n'a pas de précédent dans l'histoire de France. Cela est tellement en dehors de nos traditions, qu'une telle besogne par son seul caractère révèle des hommes qui ne sont pas de chez nous. Il n'y a jamais eu de séparatisme dans notre pays. Ceux qui ont voulu en créer un ne peuvent être que des étrangers, entrés dans la famille française pour la trahir. Et les déclarations de certains d'entre eux sont démonstratives à cet égard.

Pourquoi les a-t-on laissés agir librement jusqu'à ces temps derniers ? Le gouvernement semble avoir entrepris une salutaire besogne d'épuration. Très bien !

Oui. Mais faut-il le féliciter de l'avoir commencée ? Ou bien faut-il le blâmer d'avoir attendu si longtemps ?

L'Angleterre fait magnifiquement façade avec sa Livre au pair de l'or !... Mais ce décor somptueux cache et dissimule une triste réalité. Jamais, depuis la guerre, elle n'est parvenue à rétablir son ancien commerce d'exportation. Pendant le mois d'octobre ses importations se sont élevées à 105 millions de livres et ses exportations à 71 millions seulement. C'est donc pour ce seul mois un déficit commercial de 34 millions de livres. Pendant les dix premiers mois de 1927, l'excédent des importations sur les exportations est monté à 325 millions. Et cet énorme déficit grossit d'une année à l'autre puisqu'il était seulement de 301 millions en 1925.

Au lendemain de la guerre, la Grande-Bretagne, orgueilleuse de sa puissance économique qui n'admettait ni le doute, ni la discussion, s'est étonnée de ce déficit. Puis l'inquiétude est venue. Et maintenant elle cache mal son anxiété.

Il est évident qu'une telle situation ne peut pas durer longtemps sans les plus graves conséquences. Comment nos voisins pourront-ils y remédier ?...

Emile LAPORTE.

000

PETITS MOTS D'ÉCRITS

PLUS DE RAIDS MEURTRIERS

Encore une tentative de traversée de l'Atlantique, et, peut-être, encore, hélas des deuils. La grande paix de la nuit de Noël a sans doute eu, au milieu de l'Océan hostile, quatre agonies. Les espoirs d'un miracle sont bien fragiles.

Il est beau de ne pas craindre la mort ; mais quelle raison de la braver inutilement ? Ce raid, s'il eût réussi, qu'aurait-il apporté d'intéressant ? Une solution, un problème de la traversée de l'Océan ? Des indications précieuses pour l'avenir ? Non. Sa portée, à ce point de vue, était nulle. Il n'avait que l'intérêt d'un geste sportif, accompli avec une ardeur un peu trop impétueuse, et des individus n'ont pas le droit d'exposer leur vie sans utilité certaine, sans s'entourer de toutes les garanties nécessaires.

Le glorieux Lindberg l'a lui-même déclaré : la traversée de l'Atlantique, dans les conditions actuelles, est chose difficile, qui n'a que quelque chance de réussite qu'après avoir été minutieusement préparée, scrupuleusement étudiée. Ce n'est pas, maintenant, aux aviateurs d'intervenir ; l'heure présente appartient aux ingénieurs, aux savants, qu'on leur laisse donc le temps d'étudier les modèles spéciaux que nécessite une pareille entreprise. Il faut plus d'un an pour mettre un nouveau modèle d'avion en fabrication. Que les météorologues, de leur côté, accumulent les observations ; qu'ils organisent tout un système rapide et complet de renseignements, grâce auquel ceux qui voudront tenter la périlleuse aventure auront toutes les garanties humaines possibles, sur les conditions atmosphériques. Et ce n'est pas facile dans l'état actuel de la science, de prévoir à l'avance, pour un espace d'un mois quarante heures, le temps qu'il fera sur une étendue formidable.

Alors, quand les hommes d'étude auront achevé leurs travaux, les hommes

Informations

La date des élections

On annonce de façon certaine que les élections législatives auront lieu au mois d'avril prochain. Le premier tour serait fixé au 22 avril et le deuxième scrutin de ballottage au 29 avril.

Pour éviter la prison

La Chambre criminelle de la Cour de cassation avait rejeté le pourvoi interjeté par M. Vaillant-Couturier, député communiste de la Seine, contre un arrêt de la cour d'appel, prononcé le 18 octobre dernier et le condamnant à trois mois de prison pour apologie de la tentative de meurtre commise par le jeune Zamboni contre M. Mussolini.

L'arrêt devenant ainsi définitif, le parquet général avait invité M. Vaillant-Couturier à se présenter lundi, 2 janvier, à 15 heures au greffe de la cour d'appel, pour retirer sa feuille d'écrou afin de se constituer prisonnier à la Santé.

Mais M. Vaillant-Couturier a quitté Paris pour une destination... inconnue encore !

Les réparations allemandes

M. Parker Gilbert, agent général des réparations, a eu une nouvelle entrevue avec M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie américaine.

M. Parker Gilbert a, une fois de plus, exprimé à son interlocuteur sa croyance que la solution véritable du problème des réparations ne saurait être obtenue aussi longtemps que le montant des réparations à payer par l'Allemagne n'aurait pas été définitivement fixé et aussi longtemps que les finances du Reich seraient placées sous un contrôle étranger.

Traité d'arbitrage

Les négociations en cours à Washington seraient en bonne voie pour le renouvellement du traité d'arbitrage entre la France et les Etats-Unis, conclu en 1918 pour une durée de 20 années, et dont on envisage l'élargissement des conditions d'application.

Un déficit de 18 milliards

Les statistiques publiées par la Trésorerie britannique indiquent notamment que l'exercice financier 1927-1928 se traduira, comme l'année dernière, par un déficit important.

En effet, alors que pour les neuf premiers mois les dépenses du Trésor se sont élevées à 642.665.701 livres, pendant la même période, les recettes n'ont atteint que 492.614.312 livres.

Bilan de 1927 de l'Allemagne

Faisant le bilan de la politique extérieure en 1927, *La Correspondance politique* et diplomatique constate qu'un certain progrès peut être enregistré pour l'Allemagne : le retrait de la commission de contrôle et la réduction de 10.000 hommes de troupes d'occupation. Au point de vue négatif, on peut constater que la solution d'ensemble du problème franco-allemand se trouve au même point qu'au début de l'année.

Le *Lokal Anzeiger*, par contre, dit que 1927 n'a apporté aucun gain à l'Allemagne, sinon la conviction que la Société des Nations est pour elle une institution fatale et sans utilité.

En Espagne

L'A. B. C. publie un article du général Primo de Rivera soulignant que le fait essentiel de 1927 a été la réduction du déficit du budget ordinaire à moins de 100 millions.

Le chef du gouvernement annonce que 1928 sera une année de réformes sociales, que peuvent seuls réaliser les gouvernements forts. Le général Primo de Rivera qualifie d'exceptionnels les Etats où existe encore le régime parlementaire et croit qu'ils ne subsistent tels que parce qu'ils sont gouvernés par des hommes éminents.

« L'Espagne, dit-il, sera au xx^e siècle, la torché, le phare qui guidera et peut-être sauvera l'humanité du naufrage des temps agités que nous vivons. »

Au pays du « Duce »

La Chambre italienne actuelle n'a plus que quelques mois à vivre. En avril, auront lieu les nouvelles élections, d'après la Constitution fasciste. Les candidats seront inscrits dans une liste unique nationale, choisis par les hautes autorités fascistes et proposés partiellement par les corporations.

Il n'y aura aucune lutte électorale ; il n'y aura pas plus de manifestes ; les électeurs voteront par discipline et on prévoit que leur nombre sera considérable.

Les candidats seront de purs fascistes. Aucun des anciens chefs (Giolitti, Salandra, etc.) ne sera inscrit sur la liste.

L'action pourrait de nouveau s'élever. Leur entreprise, à ce moment, aura toute chance de donner des résultats appréciables : s'ils risqueront encore leur vie, leur sacrifice éventuel n'aura pas été inutile : ils auront consciencieusement servi la grande cause du progrès. — « Actualités »

Chez les Soviets !

A Leningrad, à Moscou et dans quelques villes de province circule maintenant une proclamation clandestine publiée par une fraction de l'opposition, et dans laquelle sont résumées les exigences immédiates de la classe ouvrière.

Ces exigences sont les suivantes :

Liberté de parole, de presse, de réunion, d'association, de religion ; inviolabilité de la personne, suppression de la peine de mort, suppression du « Guépéou » et de tous les organes de la terreur, amnistie pour tous les détenus et condamnés politiques, suppression de tous les privilèges accordés aux membres du parti communiste et du komintern, rétablissement du libre fonctionnement des coopératives, liberté absolue pour les élections des Soviets et égalité du droit de vote pour les paysans, les ouvriers, les employés, les fonctionnaires et les sans-travail.

En Chine

Les nouvelles reçues de Chine dépeignent la situation à Canton comme étant maintenant calme. Elles permettent d'envisager l'établissement d'un gouvernement de caractère modéré et relativement bien disposé à l'égard des étrangers.

EN PEU DE MOTS...

— A l'occasion du 1^{er} janvier, le Président de la République a accordé des remises de peine à 288 condamnés par les Conseils de guerre.

— Le mauvais temps persiste au Maroc, les inondations s'étendent. On évalue à plus de 5.000 kilomètres carrés les étendues recouvertes d'eau.

— M. Poincaré, indisposé, n'a pu assister le 1^{er} janvier, aux réceptions du Président de la République. C'est une désagréable légèreté qui n'a rien d'inquiétant.

— Treize communes cultivent du tabac en Vaucluse. 81 planteurs ont cultivé 12 hectares environ en 1927. Le rendement à l'hectare a été, en 1926, de 14.068 francs.

NOS ÉCHOS

Alphonse Allais, soldat.

Jules Renard, dans son journal, consigne quelques anecdotes racontées par d'Espèrès sur les vingt-huit jours d'Alphonse Allais.

« Un jour, Allais voit le drapeau du régiment dans un coin et se précipite en demandant : « Où est l'ombre, l'ombre du drapeau ? »

Il avait comme caporal un Corse, nommé Bellejambe, qu'il appela tout de suite « Monsieur Bellejambe ».

Il arrivait à l'exercice entraînant son fusil par la baïonnette et, à chaque instant, il sortait des rangs pour regarder les autres quand le caporal disait : « Un tel, rentrez le ventre ».

Un jour, il dit au caporal : — Monsieur Bellejambe, il fait beau ce matin. Le ciel est pur, les oiseaux chantent. Moi, je m'en vais. »

Et il quitta les rangs, traînant toujours son fusil par la baïonnette.

Tout cela avec un air ahuri. Son colonel lui pardonnait tout et finit même par le laisser aller. Sur vingt-huit jours, il en a fait cinq ou six.

Puisqu'on nous évoque Allais, citons ce mot de lui : « La nuit tombait. Je me baissai pour la ramasser. »

Entre peintres.

Le peintre Jean Van Beers, qui vient de mourir, bien oublié, dans sa propriété du Loiret, eut, jadis, son heure de vogue, et on se disputait les menus tableaux de genre, peints d'un pinceau précis et minutieux, dont il était l'auteur.

Il avait horreur de la peinture moderne et surtout des impressionnistes, dont il ne comprenait pas les tendances artistiques.

Se trouvant un jour devant des « Danseuses » de Degas, il ne put s'empêcher de s'écrier : — Voilà des danseuses qui auront du mal à se faire entretenir !

Le propos fut répété à Degas qui avait la mémoire longue et la rancune tenace. Le hasard mit, un an plus tard, les deux artistes face à face chez un industriel très amateur de peinture qui les présenta l'un à l'autre.

— Ah ! C'est vous, dit Degas, de sa voix mordante, qui faites ces tableaux si imperceptibles. — Et, après un silence, il ajouta : — Après tout, vous avez raison. Comme ça on les voit moins... Et il tourna le dos au peintre hollandais.

L'avocat idéal.

Lettre d'une détenue à Saint-Lazare au bâtonnier pour demander un avocat d'office.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

IAORA

— Non, disait M. de Gaudes, vieux magistrat assis au fond de sa province, je n'ai pas besoin de Pierre Loti pour voir Tahiti dans une lumière enchantée ; je n'ai qu'à me souvenir... Le franc, alors, n'était pas laminé entre le tyranne dollar et la livre australienne. Il régnait, il était maître chez lui. Mais je n'en avais cure. Mon père, depuis deux ans, gouvernait nos îles d'Océanie. C'était mieux qu'un royaume d'Yvetot. Sortir du lycée, avoir dix-sept ans et s'éveiller fils de roi dans « la Perle du Pacifique », c'est un destin qu'on ne reverra plus.

J'allais, en découvrant émerveillé, le long des cocoteraies et des rizières, je musardais autour des caisses de bois et de fer-blanc où gisent et grouillent les Chinois. Il m'amusait de rencontrer les femmes jaunes dans leur tunique et leur pantalon d'étoffe noire, la savate traînante, le chapeau en abat-jour sur le chignon bas et verni, avec leur nourrisson lunaire et résigné suspendu à leur dos par une courroie. J'aimais surtout dans leurs champs et leurs vergers, cueillant l'orange et les cocos, la mangue ou la goyave, plantant des lianes de vanille où récoltant les gousses vertes, coupant la canne à sucre ou le régime de bananes, les grands Maoris pleins de grâce et d'indolence, vêtus du pagne rouge à ramages jaunes ou blancs et qui portaient à l'oreille une fleur.

La race est artiste et coquette. Les jeunes gens, parfois, au lieu d'une simple fleur, portent une couronne sur leurs cheveux comme dans les banquets romains.

Le salut cordial et souriant des indigènes à qui l'Européen n'avait pas encore appris la défiance, annonçait toujours une invitation à dîner. « Iaora na », disaient-ils. Je répondais avec courtoisie et m'éloignais. Un jour, cependant, j'acceptai.

Mon Tahitien était un « demi-blanc ». Au lieu d'une case en bambou et en feuilles de cocotier, il habitait une maison de bois montée sur piliers, bariolée de couleurs vives, entourée de hautes fougères. C'était la troisième fois que je venais rôder autour de ce chalet pour y avoir aperçu, un jour, tressant son chapel de fleurs (comme on disait chez nous au bon vieux temps), la fille de mon hôte. Imaginez ce que peuvent donner, en présence d'une jolie indigène, la timidité de l'adolescence et la vanité du prince.

Cette enfant, je l'appelai « Iaora », du premier mot qu'elle m'avait adressé. Elle était longue et souple, un peu dorée, de fin visage languide, le nez à peine large, la lèvre charnue, les yeux d'un feu éclatant et sombre...

Je me trouvais devant une table rustique couverte d'une nappe blanche. J'eusse préféré la jonchée de feuilles en usage dans le pays. Mais on voulait m'honorer. Il fallut manger le cochon de lait rôti au four, des bananes que Paris ignore et le « maiera », qui est le fruit de l'arbre à pain. Une noix de coco, habilement décortiquée et décoiffée, fournit le breuvage.

Je passai trois heures sous le toit de Iaora. Tout m'y parut exquis : la chère, la vue, les propos. Ces « demi-blancs », sans trop perdre de leur caractère tahitien, étaient assez près de moi pour que la sympathie s'établît. Avec Iaora, ce fut prompt et charmant. Elle avait suivi pendant quatre ou cinq ans les cours d'une école française. Son père voulait qu'elle me récitât des vers. C'était une poésie bien médiocre, mais qui me ravit. Les moindres rimes, aux lèvres de Iaora, me semblaient être des promesses de baiser.

Je rentrais dans un vertige radieux et ne rêvai plus que de ma jeune Tahitienne.

« Monsieur le bâtonnier et cher monsieur, Je viens par la présente pour vous commander un bon avocat d'office. Je ne veux ni de M^r Raymond Poincaré, qui est trop occupé et ne s'occuperait pas de mon cas qui est bon, ni de M^r H... pour la bonne raison que j'ai été sa petite amie il y a cinq ans et qui serait dé-

tienne. Vous savez quelle atmosphère de volupté amollit cette île de basalte et de corail ardente et fleurie que Bougainville baptisa la nouvelle Cythère... Pour voir Iaora, lui parler sans inquiéter de justes vigilances — si conciliantes, pourtant, ai-je appris plus tard — j'inventai cent prétextes et mille ruses. Sa complexité me fut vite acquise.

Il advint même que ce bonheur ne suffit plus à nos rêves. Je contai à Iaora mes lectures romanesques ; je lui glissai quelques livres, et vraiment du « dernier bateau ». Un jour, nous trouvâmes l'île trop étroite pour notre amour. Le même désir d'évasion et d'aventures gonfla nos cœurs. Il existait certainement une île de liberté pareille à l'étoile de la romance « où l'on s'aime toujours » — une île, ne fût-ce qu'un de ces îlots solitaires du Pacifique où nul ne s'aviserait de nous découvrir. Nous y serions seuls et ce serait un monde.

Plusieurs fois, j'avais suivi en mer des pêcheurs tahitiens, robustes et doux, qui connaissaient toutes les passes. Tahiti est entourée, à un kilomètre environ du rivage, d'une muraille sous-marine de coraux, qui la garde des excès de la tempête. La « perle » a une ceinture de corail...

Les préparatifs ne vous importent guère. J'avais tout prévu (comme vous verrez) et comme il s'agit d'un héros d'aventures. La barque était légère, docile, allant à la voile et à la rame et je l'avais déjà menée dans les eaux calmes du bord.

Ce fut un départ dans la nuit au clair de lune. Le vent portait sur la mer des parfums inconnus. J'étais seul avec Iaora dans la douceur bleue de cette nuit d'océanie. La vie ne m'a jamais redonné une heure aussi belle...

Vous pensez bien que je manquai la passe — oh ! de très peu, comme on manque le bonheur ou la fortune — et que je donnai sur un banc de corail. Le craquement sec de la coque trouée fut presque aussitôt couvert par le gargouillement de l'eau marine. Iaora jeta des cris. Je m'affolai. Pourtant, l'idée me vint d'entraîner mon amie à l'arrière, tout au fond et d'y rouler avec nous rames et bagages.

La brèche, qui était à l'avant, se dégagea du flot. Nous respirions. Mais hélas ! il ne fallait plus songer ni à poursuivre notre navigation, ni à retourner au port. L'île se dressait là-bas si proche — si lointaine. La « lupe », qui est la brise de terre, se levait froide comme le reproche et le désenchantement. Il fallait attendre. Quoi ? le hasard, le jour, la barque du pêcheur, un bateau de commerce.

Ce fut, à l'aube, une goélette française qui rentrait des Touamoutou, chargée de nacre et de coprah. L'élevai une écharpe au bout d'un avion. Le capitaine me reconnut : un vaste rire élargit sa face tannée. Il nous envoya deux matelots qui réparèrent sommairement l'avarie, et nous rentrâmes avant le jour.

Iaora, un regret aux yeux, regagna sa maison peinte où les colombes vertes commençaient de roucouler sur le toit ; je me glissai dans le palais du gouverneur. De huit jours, je n'osai montrer ma « penauderie » ; le neuvième, mon père me dit tranquillement :

— J'ai donné des ordres pour que tes malles soient prêtes : le bateau part demain. Tu arriveras à Paris avant l'ouverture des Facultés, mais ton oncle l'emmenera en Bretagne.

On fit si bien que je partis sans revoir Iaora. Mon père, l'année suivante, changea de gouvernement et je n'ai jamais abordé à l'île du bonheur.

Léon LAFAGE.

solé d'avoir eu de l'affection pour moi. Envoyez-moi un bon défenseur, pas trop vieux et qui consente à m'apporter un saucisson, des cigarettes « Abdullah » et une boîte de cachou.

Quand je serai libre, je vous broderai une pochette en remerciement.

« Veuillez, etc... »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Petits Problèmes d'Histoire Locale

Pourquoi « CAHORS » ? Pourquoi « BONNETTE ROUGE » ?

On connaît le rôle des animaux dans l'Histoire. Nul n'ignore la louve de la fondation de Rome. Qui n'a pas traduit, en version latine, la biche de Spartacus ? Quand Charlemagne, repoussé par les Saxons, lors de sa première campagne, arriva sur les bords du Main, son armée ne sachant où trouver un gué, allait être refoulée dans le fleuve, quand une biche, elle aussi, pourchassée par l'ennemi, se fraya un passage à travers les fuyards et, grâce à un gué bien connu d'elle, se précipita à l'eau. Les Francs la suivirent et sont sauvés. L'année suivante, Charlemagne renouvelant son incursion en Saxe, accompli le vœu qu'il avait fait et fonda une ville sur les bords du Main, là où il l'avait passé à gué, et cette ville fut baptisée : *Frankfurt* ou gué des Francs.

Pourquoi Cahors est-il ainsi nommé ? Il paraîtrait, disent des archives, que, lors de la fondation de la ville, les fondateurs trouverent sur l'emplacement qu'ils avaient choisi : un chien (ca) et, plus loin, un ours, et donnèrent à la ville qui devait sortir de terre le nom de Ca-ours, d'où Cahors. Et ce qui paraît vraisemblable et justifier cette hypothèse, c'est que, explique M. Daynard, la façade de la maison n° 69, rue Nationale, dite maison Brive, porte deux énormes gargouilles, représentant l'une un chien, l'autre un ours.

Demandez aux Cadurciens et aux dames, surtout, pourquoi la porte latérale sud de la Cathédrale s'appelle : la Bonnette Rouge ? Quelqu'un, à qui je posais dernièrement cette question me répondit : Alors que j'étais enfant de chœur, un chanoine nous dit que cette appellation provenait du « bonnet rouge » que portaient alors les chanoines. Erreur profonde. M. le chanoine était mal informé. Prenons archives, documents et compulsons !

Il y avait autrefois, au XIII^e siècle, auprès de la Cathédrale une Chapelle St-Jean, et non loin de l'Officialité. L'officialité est le tribunal ecclésiastique devant lequel sont plaidées les causes religieuses, différends entre prêtres et leurs évêques et les divorces. Parmi les vicaires généraux l'un d'eux porte le titre de grand vicaire officiel. L'Officialité avait sa porte sur la place St-Jean, aujourd'hui place Clément-Marot. Il est donc probable que la Chapelle qui portait le même nom de St-Jean, et qui était près de la Cathédrale et de l'Officialité donnait également sur cette place.

Or, les prêtres, condamnés par l'Officialité et enfermés dans la prison de l'Officialité portaient en signe d'infamie « une bonnette rouge » quand ils venaient assister aux offices de la Cathédrale. Car les bâtiments de l'Officialité touchaient à la Cathédrale, cette partie de la rue de la Liberté n'ayant été ouverte qu'en 1822. Et c'est à cette époque seulement, après l'ouverture de la rue, que l'accès de la porte de la Bonnette Rouge a été ouvert au public.

Ant. CHÉRY.

Perception

M. Lacambre, percepteur de Lacroixière (Lot) est nommé à Lacapelle-Marival (Lot), en remplacement de M. Cassan, admis à la retraite.

MM. Labie, Baclard, Miran, commis de perception de 3^e classe dans le Lot sont élevés à la 2^e classe.

Trésorerie générale du Lot

M. Garrabos, commis principal de 5^e classe à la Trésorerie Générale du Lot est élu à la 4^e classe, à compter du 1^{er} novembre 1927.

M. Dehard, commis de 1^{re} classe est élevé au grade de commis principal de 5^e classe, à compter du 1^{er} décembre 1927.

M. Salgues, commis de 2^e classe est élevé à la 1^{re} classe, à compter du 1^{er} septembre 1927.

MM. Robert et Franciel, commis de 3^e classe sont élevés à la 2^e classe à partir du 1^{er} janvier 1927 et M. Laval, à compter du 1^{er} septembre 1927.

Nos compatriotes

Au tableau d'avancement des magistrats des Cours d'appel, nous relevons avec plaisir les noms de nos distingués compatriotes, MM. Philippon, avocat général et Rateau, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris ; M. Mage, président du tribunal de Guéret.

Nos félicitations

Parmi les noms des lauréats aux prix décernés par la Société des Gens de Lettres, nous relevons avec plaisir celui de M. Emmanuel Aegerter, ancien élève du Lycée Gambetta, bibliothécaire au Sous-Secrétariat de la marine marchande.

Nos félicitations

M. Laviale, juge de paix de Lalbenque (Lot) est inscrit au tableau d'avancement de 1928 pour la 3^e classe.

Nos félicitations

M. Pierre POUX

Inspecteur général de l'Université

Ce nous est une très vive satisfaction d'apprendre que M. Pierre Poux va être nommé Inspecteur Général de l'Université.

Esprit délicat et charmant, écrivain de grand talent, M. Pierre Poux est un remarquable professeur, un merveilleux animateur des esprits et des intelligences. Les élèves de notre Lycée Gambetta qui eurent le privilège de suivre ses cours en conservent le précieus et reconnaissant souvenir. Depuis son passage à Cahors, la carrière universitaire de M. Pierre Poux s'était développée comme le faisait prévoir son mérite exceptionnel. Il avait été appelé aux plus importantes fonctions de l'enseignement. Actuellement, M. Pierre Poux est professeur de Première Supérieure au Lycée Lakanal, et à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud.

Le Ministre de l'Instruction Publique a tout naturellement songé à lui pour l'élever au premier rang de la hiérarchie universitaire en le nommant Inspecteur Général.

Voilà une nomination qui honore l'Université et pour laquelle nous exprimons à notre éminent ami nos plus chaleureuses félicitations.

Cour régionale des pensions

M. Ducasse, Président de la Chambre à la Cour d'appel d'Agen, est nommé Président de la Cour régionale des pensions d'Agen, pour l'année 1928.

MM. Breton et Baurès, conseillers à la Cour d'appel d'Agen, sont nommés membres.

Service des Etapes

M. Minot, chef de bataillon, hors-cadres, de la 12^e région, passe au service des chemins de fer étapes de la 17^e région (réserve).

Intendance

MM. de Bienassis de Caulusson et Bouffartignes, sous-officiers, sont nommés au grade d'officier d'administration de 3^e classe et affectés à la 17^e région.

Médailles d'honneur agricoles

La médaille d'honneur agricole a été conférée à MM. Alayrac, à Beaumatz ; Cazals, à Lauzès ; Cazals, à Padirac, Labrunie à St-Médard-Catus et Debons à Marciilhac.

Nos félicitations

Les Combattants non pensionnés

MISE AU POINT

On nous communique :

« Quelques « ricaners » (et il y en a toujours) colportent que notre Fédération dont l'importance s'affirme chaque jour s'est constituée sur un mot d'ordre, dans le seul but de faire de la politique à la veille de la consultation électorale. Cette Fédération, clament-ils, se développera jusqu'aux élections prochaines puis, comme les roses, après un épanouissement superbe, tombera dans le plus grotesque ridicule.

« Nous tenons à protester énergiquement contre ces affirmations si tendancieuses. Notre nouvelle organisation, dès les premiers jours de son éclosion, s'est proposée d'observer rigoureusement la plus nette indépendance vis-à-vis de toute politique. Elle ne désire être à la remorque de personne et elle ne permettra jamais du « noyautage » dans son sein. Les Anciens combattants non pensionnés unis si intimement dans les tranchées se seront aussi dans leur Fédération. Aucune discussion de doctrine ne les divisera et les controverses d'idées ne les séparent pas davantage. Notre groupement s'est constitué dans le seul but de défendre les intérêts de ses membres les plus menacés et de continuer dans la paix la précieuse fraternisation qui rassemblait si heureusement tous les Combattants dans les jours les plus graves. Du reste l'avenir prouvera clairement que les colporteurs d'accusations aussi mensongères que prématurées ne sont peut-être pas, eux, toujours indemnes de compromissions et même de servitude.

« Nous le répétons donc une fois de plus et bien haut : « La Fédération des Anciens combattants non pensionnés » ne veut vivre que librement et sans aucune espèce de camouflage. Dans ces conditions elle vivra, et longtemps. N'en déplaise aux adversaires. » — Le Bureau.

Oiseaux nuisibles

Le Syndicat départemental de défense contre les animaux nuisibles a fait détruire en 1927, 7.500 corbeaux ou pies dans le Lot.

L'Office agricole a encouragé la destruction des oiseaux nuisibles par l'emploi d'appâts empoisonnés, en accordant une ristourne de 50 0/0 du prix d'achat.

Cylindrages à vapeur

Subdivision de Gramat. — G. C. 21, de 17 k. 500 à 18 k. (entre Rocamadour et la gare) ;

G. C. 5, de 53 k. 900 à 54 k. 400 (entre Gramat et Lavergne).

Nécrologie

On annonce la mort de M. Paul Roussel, membre de la Société des Artistes Français, du jury de l'École des Beaux-Arts, décédé à l'âge de 60 ans, à Paris. Il avait obtenu le prix de Rome de sculpture en 1895.

M. Paul Roussel était devenu Quercinois par son mariage avec la fille de notre distingué et regretté compatriote Gustave Larroumet.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

CAHORS JOUR DE L'AN A CAHORS

Le premier jour de l'année a été très favorable : beau début de 1928. On ne pouvait pas souhaiter un meilleur temps.

Il fit froid, mais il y eut du soleil. Et, bien enmitoufflés, les Cadurciens purent faire une longue promenade sur les Boulevards et les principales rues, avec arrêts obligatoires devant les devantures des magasins.

Ceux-ci avaient reçu la parure des grands jours. Les étalages, dans les vitrines, attirèrent, tout naturellement, les amateurs, les curieux.

Que les jolies choses étalées, offertes à la vue : que de superbes cadeaux à faire. Il y avait le choix. Chaque curieux pouvait faire le sien.

Oh ! il était vite fait ce choix. Mais sur ces objets exposés avec tant de goût et d'art, il y avait quelque chose !

Peu de chose, un rien, un tout petit bout de carton. Passe par le bout de carton. On aurait vite fait d'en débarrasser le mignon bijou, le bel objet qui faisait tant d'envie aux personnes en extase devant l'étalage des vitrines.

Mais sur ce petit bout de carton, il y avait quelques signes, des chiffres, des hiéroglyphes pour beaucoup !

Hélas ! hiéroglyphes trop facilement déchiffrables qui indiquaient le prix, la somme de francs qu'il fallait déboursier pour devenir le possesseur des beaux cadeaux étalés.

Et ce petit bout de carton suffisait pour rendre renfrognées les figures tout d'abord extasiées !

Mais les étalages étaient si copieusement qu'il y avait bien de quoi contenter tous les envieux ! Puisse-t-il en avoir été ainsi.

Quoi qu'il en soit, chacun a pris plaisir à contempler les vitrines des magasins, qui, à l'instar de celles des grandes villes, étaient aménagées, décorées, illuminées brillamment.

Si tout le monde n'a pas emporté un paquet ficelé de faveurs roses, chacun a été ravi de sa promenade en ce premier jour de l'An qui fut tout à fait aimable par sa température clémente, par les quelques rayons de soleil qu'il daigna accorder.

Ce fut bien une étrange, celle-là, et non la moins agréable, n'est-ce pas ?

LOUIS BONNET.

ON RÉCLAME

Juste réclame à l'Administration des P.T.T.

Depuis quelque temps, nous avons une recette auxiliaire des Postes, à Cabessut, gérée par les employés de l'octroi, qui, il faut le reconnaître, s'acquittent de ce surcroît de travail, avec tout le désir possible d'être agréables au public.

Reconnaissons également, que cette recette auxiliaire, rend de grands services à la population de Cabessut, et à une grande partie des habitants de la rive droite du Lot, notamment ceux du Port-Bullier et Pont-neuf.

Aussi, nombreuses sont les personnes qui, journellement, se rendent à ce Bureau, pour faire partir leur courrier, toucher ou émettre un mandat.

Mais aussi que de déceptions ! Que de fois, cette recette auxiliaire est complètement démunie de timbres !

Jeudi notamment, vers 3 heures de l'après-midi, l'employé répondait à tous ceux qui, voulant faire partir une lettre, demandaient un timbre-poste de 0 fr. 50 : *Je n'en ai pas un seul.*

Et bien, il paraît étrange, qu'une recette auxiliaire ne soit pas pourvue d'une quantité de timbres-poste, permettant de donner satisfaction au public. Et comme nous en faisons l'observation à un de ces modestes employés d'octroi, chargé ce jour-là (outre son travail d'octroi), du service de la recette auxiliaire, il nous a été répondu, que l'employé devait acheter et payer de sa poche, les timbres-poste, qu'il pourrait vendre dans la journée, et comme le lendemain, ce n'est plus le même employé, ils ne tiennent pas à en avoir de reste. De là, un petit achat et cela se comprend.

Ne pourrions-nous pas, tous les matins, confier à ces auxiliaires de la poste une certaine quantité de timbres-poste, à 0,50, 0,25 et 0,05, qui leur permettrait de donner satisfaction au nombreux public qui s'adresse à eux. Ce sont des fonctionnaires municipaux, investis d'une fonction publique, l'Administration n'aurait donc rien à craindre, en confiant à ces employés, par exemple, pour 100 francs de timbres-poste. Bien entendu, une comptabilité serait tenue, et on provisionnerait ainsi la recette auxiliaire au fur et à mesure de ses besoins.

Nous serions heureux que l'Administration des Postes, s'inspirant des besoins d'une population assez nombreuse, voudrait bien étudier cette question, avec le désir de nous donner satisfaction.

Un habitant du Pont-neuf.

Magistrature

Au tableau d'avancement de 1928, nous sommes heureux de relever les noms de MM. Belvère et Tiffon, procureurs de la République à Cahors.

Nos félicitations

Les Amis des Arts

Troisième Concert de la Saison

On convient généralement que cette Société mérite l'active sympathie des Cadurciens amateurs du grand art musical, auxquels il a réussi contre toute espérance à donner des auditions de la plus haute qualité. Mais son œuvre, comme elle la comprend et la réalise, n'est pas seulement de fournir aux initiés des satisfactions artistiques qu'ils n'auraient pas sans elle. La Société fait en outre une large part à l'éducation musicale qui doit compter largement dans la formation intellectuelle.

Nous croyons donc qu'elle est digne d'être encouragée par ceux qui ont mission d'éduquer et d'instruire, par les professeurs et les chefs d'établissement. Pour former le goût des élèves qui apprennent la musique, est-il un meilleur moyen que de leur faire entendre d'excellents artistes interprétant les belles œuvres ? C'est ce l'on fait pour les œuvres littéraires, puisqu'on ne manque jamais de conduire les élèves qui le désirent aux bonnes représentations d'une tragédie de Racine, de Corneille ou d'un drame de Hugo...

Au point de vue éducatif, le prochain Concert de la Société « Les Amis des Arts » est particulièrement bien composé. En outre de l'exécution des œuvres de Maîtres par deux artistes de premier ordre, il comprend une petite Conférence sur une époque musicale particulièrement féconde : celle du Romantisme !

Le vif attrait et la haute valeur de cette soirée lui vaudra un succès aussi grand que les précédentes.

Nous en donnerons le programme dans notre prochain numéro.

Apprenez la Musique

On nous communique qu'une organisation complète d'enseignement musical vient d'être créée par les soins de l'Association Professionnelle « Ecole de Musique ».

Des cours gratuits auront lieu deux fois par semaine :

Lundi (Garçons), de 18 h. à 19 h., Solfège et Chant choral. — Vendredi (Jeunes Filles), de 18 h. à 19 h., Solfège et Chant choral. — Dimanche (Garçons), de 9 h. à 10 h., Ensemble instrumental. (Jeunes Filles), de 10 h. à 11 h., Ensemble instrumental.

Les cours d'instruments restent fixés comme par le passé.

Cette heureuse initiative nous fait augurer des auditions des plus intéressantes.

Accidents du travail

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

LA SIRÈNE

On sait que le Conseil municipal avait décidé qu'une sirène serait installée à l'Hôtel de Ville pour avertir, en cas de sinistre, la population, le tocsin sonné par les cloches de la Cathédrale n'étant pas entendu dans toute la ville.

L'installation de cette sirène est chose faite depuis dimanche.

A midi elle s'est fait entendre pour la première fois, exprimons-nous de dire, à titre d'essai.

Lundi à midi, également, elle a donné une autre audition, toujours à titre d'essai.

Il est à souhaiter qu'il en soit toujours ainsi, les sinistres n'étant pas des événements désirables.

Société des Etudes du Lot

La première séance de l'année aura lieu le lundi 9 janvier prochain au siège et à l'heure habituels des séances.

Bal des Rois

Deux jours nous séparant de la belle réjouissance offerte par notre vaillante société cycliste à la jeunesse cadurciennne, dans la coquette salle du Palais des Fêtes.

C'est en effet jeudi soir, 5 janvier courant qu'a lieu le Bal des Rois, dont le Tout-Cahors parle depuis près d'un mois.

Orchestre de choix, grande variété de danses, amusements inédits, désignation de la Reine des Sports et de ses demoiselles d'honneur, rien n'a été négligé par les organisateurs pour faire de cette fête un bal modèle, où il y aura de la joie pour tout le monde.

Rappelons que le bal commencera à 9 h. 30 très précises. Un service d'ordre rigoureux fera la police de l'entrée et du bal et il sera interdit notamment de fumer dans la salle.

On trouvera des cartes d'entrée, du prix de 5 fr. à l'entrée du bal.

Pertes

Il a été perdu samedi, à Cahors, une somme de 900 francs en billets de banque par M. Capelle, de Lauzès ; un chien-loup sans collier, par M. Bouliomé, rue Gaston-Larroumet ; une boucle d'oreille avec perle blanche montée sur platine, par Mlle Jeanne Alibert, rue du Portail-Alban.

Trouvailles

Il a été trouvé un portefeuille, contenant divers papiers, par M. Miquel, faubourg Cabazat ; un furet, par M. Soulaud, dans la cour de la gare de Cabessut ; une couverture par M. Graton, mécanicien chez M. Fauge, garagiste ; un billet de banque par M. Monpagnon, rue St-Pierre ; une montre de dame, remontoir en argent, avec émail noir par M. Maury, boulanger, rue Clément-Marot ; 4 billets de banque, par M. Delfau, 24, rue du Château-du-Roi.

Foot-ball Association

A. S. P. O. bat U. S. de Douelle par 7 buts à 0.

En déplacement à Douelle, nos soccers cadurciens, ont eu la généreuse idée d'offrir, au premier jour de l'an, une superbe victoire à leurs dévoués dirigeants. L'équipe de Douelle, quoique supérieure en moyens physiques, fut surclassée comme jeu. Néanmoins, avec beaucoup d'entraînement, elle doit arriver à bien faire, ses éléments faisant montre d'une réelle bonne volonté. Bonne

Arrestation

Le nommé Léon Ressec, 22 ans, avait été obligé de quitter Cahors pour une villégiature forcée, puis pour accomplir, en Afrique, son service militaire.

Libéré, il y a un mois, il revint à Cahors et voulut le faire savoir.

Comme il était revenu sans avoir le gousset trop garni, ses quelques sous furent vite dépensés. Ressec chercha à s'en procurer au détriment de son prochain.

Il se rendit dans le débit tenu par Mme Mialhe, rue Nationale, et se fit servir à déjeuner. Il mangea, mais pendant le repas, il surveilla, surtout, les allées et venues de la patronne. Il avait son but.

Aussi bien, lorsqu'il vit Mme Mialhe s'absenter du débit, il en profita pour ouvrir un tiroir et s'emparer de 30 francs et d'une montre.

Mme Mialhe s'étant aperçue du vol, informa la police et deux agents se mirent en quête de Ressec qu'ils trouvèrent confortablement installé au Café du Midi.

Les agents prièrent Ressec de les suivre au bureau de police où on lui exposa l'accusation de vol dont il était l'objet. Il fut trouvé porteur de quelque argent et d'une montre.

Ressec nia avoir volé l'argent. Mais cette montre, lui demanda-t-on, d'où provient-elle ? Et comme Mme Mialhe, présente à l'interrogatoire, reconnaissait sa montre, Ressec finit par avouer qu'il la lui avait volée.

Interrogé au sujet d'un vol de 1.000 fr. commis au préjudice de Mme Laporte, demeurant rue Mascoutou, Ressec déclara qu'il n'était pas l'auteur de ce vol. L'enquête établira s'il dit vrai.

En attendant, il a été arrêté et écroué à la prison.

Accidents du travail

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le marteau frappa violemment l'avant-bras droit de l'ouvrier.

M. Berrier, employé chez M. Malet, mécanicien, revenait de faire une course à bicyclette pour son patron, lorsque la machine dérapa, dans la rue Brives. M. Berrier tomba et se contusionna la main droite.

M. Jouet chaudronnier au dépôt de la Cie du P. O. était occupé à couper des rivets d'acier pour réparer une machine à vapeur, lorsque l'appareil qui actionne le marteau s'étant déréglé, le

d'une association cantonale des sections communales.
Lalbenque, 10 h. du matin ; Fontaines, 11 h. du matin ; Montdoumerre, 14 h. ; Cieurac, 16 h.
Vu l'importance de l'ordre du jour, nous prions nos camarades d'assister nombreux à ces réunions. — La Fédération du Lot.

Bach

Anciens Combattants. — Dans une réunion qui a eu lieu dimanche dernier, les anciens combattants, non pensionnés, ont formé leur bureau. Ont été élus : MM. Gabriel Sabatié, président ; E. Bergougnoux, secrétaire ; Jules Gaden, trésorier.

Beauregard

Foire. — Notre dernière foire du 27 décembre, favorisée par le beau temps, a été très importante. Les foirails aux bœufs et aux moutons étaient bien garnis et de nombreuses affaires ont été traitées. Les veaux pour la boucherie valaient 6 fr. le kilo ; sur la place publique les poulets valaient 1 fr. 50, les lapins 3 fr., les lièvres 5 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 8 fr. la douzaine ; grives, 4 fr. 50 ; tourdes, 2 fr. 25 ; canards sauvages, 15 francs.

A la halle aux grains, beaucoup d'animation. Les noix valaient 170 fr. ; le maïs, 80 fr. ; l'avoine, 50 fr. ; le blé, 120 fr., le tout l'hectolitre.

Bélage

Monuments historiques. Mise au point. — Le Conseil municipal de Bélage, dans une récente délibération, demandait que l'église, dont la construction remonte au XIV^e siècle, le maître-autel et son rétable soient classés comme monuments historiques.

La Société des Etudes du Lot, sur la proposition d'un de ses membres originaire de Bélage, émit un vœu favorable à ce classement.

Mais, la Municipalité n'a encore sollicité l'intervention ou le concours d'aucun personnage influent pour le dit classement.

Douelle

Sports. — L'Union Sportive vient enfin d'obtenir son statut légal. La déclaration officielle a paru au « Journal officiel ». La Société est présidée par M. Nadal, instituteur. Sous une telle impulsion, la Société prendra une importance nouvelle, et nous sommes sûrs que notre équipe, bien disciplinée, volera de succès en succès pour faire triompher ses couleurs.

Montcuq

Foire du 31 décembre (dite de saint Sylvestre). — Malgré un froid très rigoureux, cette foire a été une des plus belles de l'année. Dans les principales rues et sur le boulevard, la foule était si compacte que c'est avec peine qu'on pouvait se frayer un passage.

Tous les marchés étaient convenablement approvisionnés.

Le foirail au bétail bovin était trop exigü pour contenir les nombreux bêtes que nos cultivateurs y avaient conduites. Très beaux bœufs d'attelage. Marchands forains en très grand nombre.

Beaucoup d'affaires ont été traitées. Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux. — Bœufs de travail, de 5.000 à 6.500 fr. ; vaches de travail, de 4.000 à 5.500 fr. ; génisses, de 2.000 à 3.000 fr. ; taureillons, de 1.800 à 2.500 fr., le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, néant ; veaux de lait, de 6 fr. 50 à 8 fr., hausse sur cette catégorie ; moutons gras, 4 fr. ; agneaux de lait, 4 fr. 50, le tout le kilo ; moutons d'élevage, de 30 à 150 fr. ; brebis, de 90 à 160 fr., le tout la pièce ; porcelets, de 300 à 400 fr. pièce suivant la grosseur.

Marché à la volaille. — Poules, 3 fr. 75 ; poulets, 4 fr. à 4 fr. 50 ; dindons, 4 fr. 50 ; canards, 5 fr. ; lapins, de 2 fr. 50 à 3 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, de 4 à 7 fr. la paire ; œufs, 8 fr. la douzaine, baisse sur les œufs.

Truffe, de 24 à 25 fr. ; surchoix, 30 fr. ; foies gras, 40 fr., le tout le kilo.

Gibier. Lièvres, de 25 à 30 fr. ; la-

pins, de 8 à 9 fr. ; grives, 4 fr. ; tourdelles, 2 fr. ; merles, 2 fr., le tout la pièce.

Marché au jardinage. — Choux à planter 1 fr. 50 ; oignons, 2 fr. 50 ; salades diverses, 1 fr., le tout le paquet ; choux pommés, 1 fr. ; céleri, de 1 franc. à 1 franc 50 ; céleri-rave, de 1 à 1 fr. 50 ; choux-fleur, 2 francs ; salades diverses 0 fr. 50 ; radis noirs, 0 fr. 50, le tout la pièce ; échalotes, 1 fr. ; carottes, 1 fr. ; raves et navets, 0 fr. 75 ; salsifis, 2 fr. 50 ; scorsonaire 2 fr. 50 ; oignons, 2 fr., le tout le paquet ; poireaux, 1 fr., la douzaine ; ails, 8 fr., les 100 têtes, citrouille, 0 fr. 50 le kilo ; artichauts, 1 fr. 25 pièce ; pommes, 3 fr. 50 les 5 litres.

Halle aux grains. — Blé, 118 fr., l'hectolitre, maïs de 55 à 60 fr. ; avoine 45 fr., le tout les 50 kilos ; haricots secs, 110 fr. ; pommes de terre, 22 fr., le tout l'hectolitre.

La prochaine foire aura lieu le 14 janvier.

Saux

Le téléphone. — Ah ! nous croyons à cette innovation. M. le Préfet vient d'aviser M. le Maire que la commune de Saux va être dotée d'une cabine téléphonique. Le Conseil municipal doit délibérer pour trouver un local et un gérant afin que tout soit vite mis au point.

Nous sommes sûrs que notre assemblée n'hésitera pas un seul instant à créer ce que propose l'Administration parce que c'est d'un réel avantage pour notre commune. Si nous avons ensuite l'électricité il ne restera plus rien à envier pour notre bien-être. Qu'on se mette au travail. Les gérants ni les locaux ne manquent pas à Saux pour cela.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunit dimanche prochain pour la suite à donner à l'établissement d'une cabine téléphonique.

St-Géry

Les Anciens Combattants non pensionnés. — Tous les anciens combattants du canton de Saint-Géry-sont priés de vouloir bien assister à une des réunions ci-dessous indiquées qui auront lieu le dimanche 8 janvier 1928 ; les délégués du bureau fédéral les entretiendront sur l'Office National du Combattant, le Comité départemental intéressant plus spécialement les anciens combattants non pensionnés et s'occuperont de création d'association cantonale et sections communales.

St-Géry, 9 h. du matin ; Tour-de-Faure, Grégols, St-Cirq-Lapopie, Bouziès-Haut, Bouziès-Bas, à la mairie de Tour-de-Faure, à 10 h. 30 ; Bergant, Esclauzels, à la mairie de Bergant, à 14 h. ; Vers, Cours, St-Michel-de-Cours, à la mairie de Vers, à 16 h.

Vu l'importance de l'ordre du jour, nous prions nos camarades d'assister nombreux à ces réunions.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Décoration. — Nous avons relaté dernièrement que le sapeur-pompier Mazet Eli avait été grièvement blessé au Cours de l'incendie de la Boulangerie Bidou le 24 décembre dernier. Traité avec les plus grands soins à l'Hôpital de Figeac, le blessé a éprouvé une amélioration sensible dans son état.

Samedi dernier la médaille d'honneur lui a été décernée par M. le Sous-Préfet en présence de sa femme et de son fils âgé de 8 ans et de diverses personnalités parmi lesquelles M. le Docteur Pezel, Maire, M. Goutal, Commandant la Compagnie et MM. les Docteurs Estève et Sanieres, médecins traitants. Cette distinction si bien méritée peut lui apporter un réconfort précieux susceptible de hâter la guérison.

Voici la mention accompagnant la décoration :

« Le sapeur-pompier Mazet Eli a fait preuve, en toutes circonstances d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Au cours d'un incendie, le 24 décembre a accompli son service avec un mépris absolu du

danger et a été blessé grièvement par la chute d'un gros bloc de pierre qui lui a occasionné plusieurs fractures aux côtés et à la jambe gauche. »

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie qui menaçait de prendre des proportions considérables a éclaté Lundi vers 15 h. 30 dans les combles d'un vaste immeuble situé au coin de l'Avenue Victor-Hugo et de l'Avenue Gambetta. Aussitôt l'alarme donnée les ouvriers d'un chantier voisin aidés par de nombreux habitants du quartier se sont empressés de se porter au secours de la maison menacée et le sinistre a pu être rapidement maîtrisé. L'intervention du service d'incendie a pu être évitée. Les dégâts matériels sont assez importants.

St-Médard-de-Presque

Compatriote. — Dans la liste des nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous sommes heureux de relever le nom de notre compatriote, M. Baldy, lieutenant au 126^e d'infanterie.

Nos félicitations à notre sympathique compatriote.

St-Céré

Bal du 1^{er} Janvier. — Dimanche au soir l'U. S. C. a donné un grand bal sous la halle, au bénéfice de la Société. L'orchestre, dirigé par M. Vidal, Président, était composé de musiciens qui prétaient gratuitement leur concours.

De nombreux couples ont dansé joyeusement jusqu'à minuit et bravé la température rigoureuse de la soirée. Ce bal, parfaitement réussi sera suivi d'un autre qui aura lieu dans le courant de janvier.

La jeunesse de St-Céré s'amuse gaiement et la caisse de l'U. S. C. se remplit.

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Grand bal de l'Union musicale. — Dimanche soir, 1^{er} janvier, « l'Union musicale Gourdonnaise » donna son bal annuel dans les salons des nouveaux locaux Bouy.

Cette immense salle a permis à de très nombreux danseurs et danseuses d'y évoluer facilement, sans la moindre gêne, ce qui est très appréciable pour ce genre de distraction.

Deux brillants orchestres : celui de l'Union musicale et celui à cordes, de l'Orchestre symphonique s'y sont fait entendre toute la nuit, dans les évolutions échevelées qui s'y sont succédées sans répit.

L'entrain, la gaieté, la cordialité n'ont cessé d'y régner durant toute la soirée.

Jamais n'avait vu un bal aussi animé et aussi nombreux.

Ce n'est que vers 4 heures du matin que nos intrépides cavaliers et cavalières songèrent à se reposer un peu et à réveiller.

Tout le monde gardera le meilleur souvenir de cette excellente soirée remarquablement bien préparée.

Nous n'aurions garde d'oublier notre artiste gourdonnais, M. Filliol Alfred, qui s'était surpassé, dans la décoration de cette immense salle.

Toutes nos félicitations à tous ceux qui y ont collaboré.

Salviac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent courtroyen, M. le Capitaine Louis Courbès, chevalier de la Légion d'Honneur, commandant de la 1^{re} Cie de mitrailleuses au 83^e régiment d'infanterie, vient d'être affecté au Maroc Oriental à Guercif, au 35^e régiment de tirailleurs algériens.

M. Salrou Noël, gendarme stagiaire au peloton mobile n^o 7 à Clermont-Ferrand est nommé gendarme à cheval à la brigade de St-Didier-de-Scauge (Hte-Loire). Nos sincères félicitations.

Match amical. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Dégagnac

Mariage. — On nous apprend, et nous le publions avec plaisir, le mariage de M. Laurent Armand, du village de Jean-l'Abit, avec Mlle Bayle Flavie-Angèle, sans profession, domiciliée à Saint-Amand-de-Coly (Dordogne).

Aux nouveaux époux, nous souhaitons heureuse et bonne prospérité.

Réunion. — Dimanche, à 11 heures, à eu lieu à la mairie, sous l'initiative de M. Brunet, de Barthe, une réunion des Combattants non pensionnés, afin de se constituer en association.

Un certain nombre d'inscriptions a eu lieu et le bureau a été ainsi constitué : Paul Laytou, patron-maçon, secrétaire ; Avezou, propriétaire au bourg, trésorier.

Moto contre camion. — Notre jeune compatriote, M. Fousat, apprenti maçon, qui allait monté sur une moto, passer une bonne journée à une noce, a heurté, sur le territoire de la commune de Montgesty, un camion-automobile.

Malgré la violence du choc, M. Fousat ne s'est fait que de légères contusions, mais la moto est fortement endommagée.

Que d'accidents seraient évités si tous les pédaleurs, chauffeurs et autres conducteurs, observaient bien les prescriptions du code de la route !

Peyrilles

La foire annuelle. — La foire annuelle de Peyrilles a eu son importance habituelle. Les moutons de Causse avaient été amenés nombreux sur le marché. Cours pratiqués : Moutons gras, 220 à 245 fr. les 50 kilos ; agneaux, 5 à 5 fr. 75 le kilo ; moutons d'élevage, 120 à 180 fr. pièce ; Foies gras, apport 300 kilos, rapidement enlevés par les courtiers, 42 à 45 fr. le kilo ; truffes, apport 10 quintaux environ. Prix extrêmes, 32 à 36 fr. le kilo.

En raison de la foire annuelle, il y eut de nombreux bals dans les hôtels et cafés de Peyrilles.

Souillac

L'arbre de Noël. — Une charmante fête de l'arbre de Noël, organisée en faveur des enfants des écoles a eu lieu au théâtre municipal, sous la présidence de MM. Malvy, député-maire, et Calvet inspecteur primaire.

Les bambins défilèrent superbement autour du sapin traditionnel, décoré de façon superbe.

Les chœurs chantèrent avec expression des morceaux bien choisis.

Mlle Boulié, l'excellente artiste de Cahors, se fit entendre dans divers morceaux et charma l'auditoire qui lui fit une belle ovation.

La fédération municipale fut accueillie comme toujours par des applaudissements bien mérités.

Puis, eut lieu, à la grande joie des bambins, la distribution des friandises et des jouets.

Ce fut une belle fête dont on doit féliciter et remercier les organisatrices Mme Lemoine, directrice de l'école maternelle et Mlle Ros, adjointe.

Renseignements

Recensement des chevaux, voitures et véhicules automobiles

Il est rappelé aux intéressés qu'une réquisition générale des chevaux, juments, mules et mules de tout âge doit avoir lieu tous les ans, avant le 16 janvier, dans chaque commune, sur la déclaration obligatoire des propriétaires et, au besoin, par les soins du maire.

Le recensement des voitures attelées ou destinées à être attelées de chevaux ou mules autres que celles affectées au transport de personnes, aura lieu également avant le 16 janvier prochain, dans chaque commune, sur la déclaration des propriétaires et, au besoin, par les soins du maire.

Le recensement comportera toutes les voitures, sauf celles exclusivement affectées au transport des personnes, qu'elles soient ou non pourvues d'un attelage classé ou non, ou qu'elles soient dépourvues d'attelage et qu'elles soient d'ailleurs les décisions prises au sujet de ces voitures lors des précédents recensements.

En conséquence, tous les proprié-

MEUBLES BOUZERAND BERNES
31, rue Nationale Cahors
Choix considérable petits meubles
Ayons à domicile par camions dans la région

res, quelle que soit leur nationalité, le nom particulier ou collectif, sont invités à se présenter à la mairie de leur commune, avant le 16 janvier 1928, au plus tard, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mules et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, en indiquant l'âge et le signalement, et à déclarer leurs voitures.

Il est également rappelé aux propriétaires de chevaux et voitures que si les registres de recensement sont arrêtés, visés et certifiés par MM. les Maires à la date du 16 janvier, le registre continue à rester ouvert pour recevoir toutes les inscriptions et mutations ultérieures. Il en résulte que toute négligence des propriétaires, dans les déclarations prescrites, rend passibles des amendes prévues.

Pour tous autres renseignements, les intéressés peuvent consulter les affiches apposées à la porte de la mairie de leur domicile, seul l'avis par affiches étant réglementaire.

Un beau geste

des Compagnies de chemins de fer

L'Union nationale des aveugles civils porte à la connaissance de tous les aveugles civils, qu'à partir du 1^{er} janvier 1928, les grandes Compagnies de chemins de fer accorderont à tous les aveugles, sans distinction, des cartes permanentes valables en 3^e classe sur l'ensemble de leur réseau et les autorisant à voyager sans franchise de bagages en ne payant que le prix d'une place pour eux et la personne ou le chien leur servant de guide.

Pour les aveugles voyageant seuls, les Compagnies continueront de délivrer des bons de demi-tarif sur demande particulière dûment justifiée.

Les demandes de cartes peuvent être adressées directement, ou par l'intermédiaire d'une Association à la direction des réseaux sur lesquels les intéressés désirent circuler. Elles doivent être accompagnées des pièces justifiant de la cécité et de la qualité de Français.

Quand vous serez à PARIS
il vous sera utile de connaître
chaque jour ce qui se passe ici
vous pouvez lire ce journal dans
le Hall de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Les réparations et les dettes allemandes

De Berlin. — Un journal industriel de Dusseldorf dit apprendre de bonne source qu'un plan pour le règlement simultané des réparations allemandes et des dettes de guerre est l'objet d'une étude, actuellement, chez les grands banquiers américains.

Ce journal ne donne pas la source de cette information, mais il assure que le rapport Parker-Gilbert, notamment, au sujet de la fixation du montant total de la dette allemande trouve, en Amérique, un écho retentissant.

Les loups en Pologne

De Varsovie. — On signale dans les régions de la frontière orientale polonaise que de grandes troupes de loups affamés viennent s'attaquer aux localités de la frontière et qu'un grand

nombre de personnes ont été déjà victimes de ces animaux.

Raids d'avions

De Perpignan. — L'avion du commandant Gama, ayant à bord M. Proust, député, a pris le vol ce matin à 7 heures 13 pour Rabat « via » Alicante-Tanger.

Un deuxième avion, piloté par Delard a eu la queue chassée sur la plateforme de ciment, au moment du décollage. Elle s'est encastrée dans la terre, et de ce fait, l'appareil sera immobilisé pendant quelques jours.

Au Nicaragua

De Washington. — Dans les milieux politiques, on se montre assez inquiet des événements qui se déroulent en Nicaragua. Depuis 72 heures, les troupes américaines se trouvant dans les environs de Telapaneza et Quilali ont subi des pertes évaluées à 6 tués et 28 blessés, au cours d'escarmouches avec les troupes du général rebelle Santino.

La saison d'hiver

Amène nécessairement des bronchites des gripes, à la suite desquelles notre santé fléchit bien souvent. La Quintonine est alors le meilleur et le plus sûr des reconstituants et aussi le plus économique, car qui a son intérêt. Avec un flacon de Quintonine de 4 fr. 50 vous pouvez faire vous-même un litre de vin tonique, d'un goût fort agréable et qui contiendra tous les principes actifs du quinquina (sans en présenter la saveur amère, souvent rebutante), associés à quelques autres produits judicieusement choisis. Le Quintonine se trouve à la Pharmacie Orliac à Cahors.

Voyageur à la Commission

déjà introduit
Après de la Clientèle Epicerie
est demandé de suite
PAR IMPORTANTE MAISON
de Semences
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

Goffre-Fort incombustible 1,50x0,75
S'adresser au Bureau de Poste de Cahors

A VENDRE

FONDS DE BOULANGERIE
avec immeuble
dans chef-lieu de canton
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

HOTEL CAFÉ CAPIÈRE
à Vayrac (Lot)
Bel Immeuble de 14 pièces
Meubles, matériel, immeuble, garage
remise et caves
BONNE CLIENTÈLE
Prix modéré — Facilités de paiement

Feuilleton du « Journal du Lot » 30

ZYTE

PAR
Hector MALOT

DEUXIÈME PARTIE

I

Ce mot n'était point resté entre les comédiens, il s'était répandu dans le monde des théâtres et, généralement, on s'attendait à un désastre.

— Ce pauvre Faré !
C'était par cette exclamation que s'abordaient ceux qui connaissaient « ce pauvre Faré ! »

— Décidément, c'est bien mauvais ?
— Personne n'a été admis à la répétition générale : amis, journalistes, il a refusé tout le monde.

Mais ce qui paraissait encore plus significatif à ceux qui étaient dans l'intimité de Faré, c'est que madame Faré qui ordinairement assistait à toutes les premières de son mari bravement, ne devait pas venir au théâtre ce soir-là.

Il y avait bien des vieux routiers qui faisaient observer que les plus grands succès, comme ceux de la Grâce de Dieu, du Courrier de Lyon, de la Dame aux Camélias, devaient être des chutes mémorables, on haussait les épaules : tout indiquait qu'on allait avoir une soirée égayée.

C'était sous cette impression que la salle s'empressait, et les noms de ceux qui venaient occuper leurs places disaient que cette première serait une des plus brillantes de la saison ; il y avait là sinon le tout Paris mondain, en tous cas le tout Paris artistique. Dans une avant-scène, on reconnaissait le duc de Paradan, ayant à côté de lui son beau-frère Gaston Chamontain ; et derrière on apercevait de temps en temps Bachollet qui semblait vouloir rester dans le fond de la loge, et ne pas s'exhiber comme c'était son habitude. Ils étaient venus pour voir le début de leur « trouvaille » ; mais comme Bachollet connaissait les bruits qui couraient sur le four certain, il ne tenait pas à se mettre en avant « parce que, vous comprenez, si elle ne réussit pas ce n'est pas la peine de se donner en spectacle. » Après avoir jouté des échos et des chroniques qui le nommaient en parlant de Zyte, il commençait à se demander si n'avait pas été imprudent en racontant la part qu'il avait eue dans la découverte de la « trouvaille » ; sa responsabilité se trouvait engagée... et sa compétence.

Si c'était une belle salle, ce n'était point une bonne salle, et pour qui connaissait un peu le théâtre, il était facile de saisir et de suivre le courant d'hostilité qui régnait partout, de l'orchestre aux cintres.

Duchatellier, Lachapelle et madame Crozat qui occupaient avec Joseph une deuxième loge de côté juste en face de

l'avant-scène de Gaston, ne s'y étaient pas trompés.

— La cabale ! Mais pourquoi une cabale ? Ils n'en savaient rien. Contre qui ? l'auteur ? la direction ? Ils ne le savaient pas davantage. Ils étaient arrivés de Noisy une heure seulement avant la représentation, et Zyte s'était bien gardé de leur rien dire de ses tourments, pas plus d'ailleurs qu'elle ne les avait racontés à madame Crozat. A quoi bon : il n'était pas dans son caractère de se plaindre : madame Crozat, malgré sa complaisance affectueuse, ne pouvait rien pour elle au théâtre ; et il était plus qu'inutile d'inquiéter son père et ses amis qui ne pouvaient pas davantage. Ils en étaient donc réduits à chercher au hasard les causes de cette cabale, et chacun disait son mot. Joseph excepté : revêtu joyeux au théâtre, heureux d'avoir revu Zyte qui l'avait reçu avec tendresse, plein de foi dans le triomphe qu'elle allait remporter et s'en réjouissant, il avait été foudroyé par la tête de Gaston : comment il était là, et dans cette avant-scène, elle ne pourrait pas ne pas l'apercevoir tout de suite ; les premiers applaudissements qu'elle recevrait, ceux qui la toucheraient en quelque sorte matériellement comme une pression de main ce seraient les siens ; tandis que pour venir jusqu'à eux dans cette loge haute, il faudrait qu'elle les cherchât, et encore peut-être ne les trouverait-elle pas, ou ne les verrait-elle que confusément ; —

et depuis ce moment il avait perdu le sentiment de ce qui se disait et se passait autour de lui.

Le lever du rideau était annoncé pour huit heures. A huit heures un quart on frappa les trois coups, et après quelques minutes de silence s'établit. Comme toujours les premières scènes se jouèrent au milieu du brouhaha des retardataires, du bruit des petits bancs, du claquement des portes.

— J'aime mieux notre public, dit Duchatellier.

Mais Faré qui connaissait bien ce public avait eu la précaution de faire deux expositions : d'abord celle du lieu et du milieu où devait se passer son action, écrite à l'usage des lettrés, et ensuite celle du drame même qui, arrivant à une heure plus convenable devait suffire à faire comprendre la pièce.

C'était seulement à la fin de cette seconde exposition que Zyte faisait une entrée préparée et annoncée : « Je l'aperçois, c'est elle » ; et elle arrivait lentement dans les haillons que Faré avait promis à Manuel.

Au mot « Je l'aperçois », un mouvement d'ensemble de mains gantées qui élevaient les lorgnettes jusqu'aux yeux s'était fait à l'orchestre et dans les loges : on allait donc voir enfin celle qui sans avoir rien fait et sans avoir paru nulle part devait déjà connue de tout Paris : à petits pas elle descendit la scène jusqu'à la rampe, les cheveux tressés pendant sur les

épaules, offrant dans ses pauvres vêtements une ligne d'un dessin pur qu'un sculpteur eût copié : une flamme de douleur vengeresse passait dans ses grands yeux veloutés ; avant qu'elle eût parlé l'enthousiasme jaillissait de ses lèvres entrouvertes.

Evidemment celle qui avait trouvé cette attitude et composé cette physionomie n'était pas la première venue ; l'impression produite lui fut favorable, et malgré les dispositions d'une bonne partie de la salle, un murmure s'éleva qui lui eût donné du courage, si elle avait entendu ce qu'on disait :

— Elle est vraiment jolie.
Heureusement pour son émotion elle avait tout d'abord quatre vers insignifiants à dire, qui lui permirent de retrouver un peu de salive, de prendre le diapason et de poser sa voix, puis commença une scène importante débutant par un couplet d'une trentaine de vers pour elle.

L'épreuve était décisive : aux premiers vers il y eut un mouvement de surprise parmi ceux qui connaissaient le théâtre, et ils étaient nombreux ; le mot qui s'échangea fut à peu près celui de Faré lorsqu'il l'avait entendue dans les Enfants d'Edouard. « Elle a de la diction ; elle ne bafouille pas ». Mais elle avait plus que de la diction, comme elle avait autre chose que les qualités plastiques qui tout d'abord avaient bien disposé la salle, plus que la science de l'attitude et du geste, le tempérament.

De petits murmures d'approbation avaient souligné trois ou quatre passages de son couplet ; quand elle arriva à la fin les applaudissements éclatèrent, hésitants, isolés d'abord, puis convaincus et bien nourris.

Quelle surprise !

Seul dans la salle peut-être, Duchatellier ne partageait pas cette surprise : sa fille, son élève, quoi de plus naturel ! il en avait vu bien d'autres à Noisy, à Chelles, à Lagny ; elle tenait de son père, cette petite. Ce fut ce qu'il dit à Lachapelle :

— C'est agréable d'avoir des enfants dignes de soi qui vous continuent.

Mais Lachapelle n'apprécia pas la profondeur de ce mot ; dans son émotion il avait pris la main de Joseph, et il la lui serrait en pleurant silencieusement.

La fin de l'acte, très dramatique et d'une facture brillante, brisa les dernières résistances de ceux qui étaient venus pour un four voulant des braves de toute la salle, à l'orchestre, au parterre, aux loges ; dans l'avant-scène, Gaston et le duc de Paradan toujours si réservés applaudissaient et entr'eux on apercevait deux mains gantées de clair, qui claquèrent furieusement : c'était Bachollet à qui le succès donnait le courage de se mettre en avant ; maintenant on pouvait la reconnaître publiquement, la trouvaille.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier	Cours du	Cours du
revenu	24 Déc.	31 Déc.
Fonds d'Etat		
3 0/0	60 55	62
3 0/0 amortissable	71 90	73 10
3 1/2 0/0	87	89 25
5 0/0	79 90	82 50
4 0/0 1917	65 20	67 75
4 0/0 1918	65 60	68 20
5 0/0 1920	97 25	97 40
6 0/0 1920	91 90	94 45
4 0/0 1925	100 80	106 45
6 0/0 1927 amort.	100 35	101 60
B. du Tr. 6 0/0 1923	517	519
B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	525	527
B. du Tr. 5 0/0 1924	620	628
B. du Tr. 7 0/0 1926	543	543
B. du Tr. 7 0/0 1927	550	557
Caisse autonome	572	585

Crédit National

5 0/0 1919	482	486
Obl. 500 5 0/0 1920	472 50	477 50
5 0/0 1921	510	515
Bons décen. 6 0/0 1922	512	523
— décan. 6 0/0 nov.	500	505
6 0/0 janv. 1923	499	500
— juin 1923	499	500
— janv. 1924	495	498

Crédit Foncier

Communales 1879	483	480
— 1880	477	484
— 1891	233	244 50
— 1892	270	276
— 1899	248	265
— 1906	268	286
— 1912	145	150
— 1920 lib.	388	398
— 1921 lib.	444	475
— 1922 lib.	415	425
— 1923	414	420
Foncières 1879 3 0/0	492 50	496
— 1883 3 0/0	248	274
— 1885 2 60 0/0	245	272
— 1895 2 80 0/0	268	272
— 1903 3 0/0	280	288
— 1909 3 0/0	157	157
— 1913 1/2 0/0	284	298
— 1918 4 0/0	405	411
— 1917 1/2 0/0 lib.	232	240

Ville de Paris

1865 4 0/0	992	999
1871 3 0/0	365	364
1875 4 0/0	436	440
1876	432	432
1892 2 1/2 0/0	209	204
1898 2 0/0	238	244
1899 2 0/0	231	234 50
1904 2 1/2 0/0	263	257
1905 2 3/4 0/0	382	387
1910 2 3/4 0/0	215	214
1910 3 0/0	209	215
1912 3 0/0	210	215
1919 lib.	364	375
1921 lib.	405	502
Décaennal 1923	503	499
— 1923	479	476
— 1924	485	485
— 1924 6 1/2	492	492 50

MACHINES A TRICOTER... LAINES LABORIEUSE...



RÉCOLTEZ

DE BEAUX LÉGUMES
DE BELLES FLEURS
DE BEAUX FRUITS
DE BEAUX FOURRAGES

et pour cela:
adressez-vous à **CATROS-GÉRARD**
GRAINES PÉPINIÈRES
25 Allées de Tourny - BORDEAUX
= Demandez ses catalogues =

« Envoyés franco contre 0 fr. 50 »

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture
à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS
En vente : A CAHORS
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Vient de paraître :

EUGÈNE GRANGIÉ
Cahors-en-Quercy
(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)

1 vol. Prix : 6 fr.
En vente : A CAHORS
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Vient de Paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

Gracieuse
au bérêt bleu....
Roman Basque

1 vol. Prix : 7 fr. 50
J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS
En vente : A CAHORS
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

L'ANIMATEUR DES TEMPS NOUVEAU
131, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e)
Fondateur : Louis FOREST.

Abonnements : 1 an : 52 fr. ; 6 mois : 26 frs ; 3 mois : 13 frs. Compte de chèques-postaux : Paris 886-20.
C'est un journal exclusivement d'abonnés. N'est en vente nulle part. A été créé dans un but de rééducation nationale des esprits ; — lutte contre l'esprit de routine ; — combat la politique de partis ; — est contre la lutte de classe, pour une collaboration efficace du Capital et du Travail ; — démontre la nécessité d'être « de son temps » en tout et pour tout en appliquant les méthodes de standardisation, de rationalisation, de normalisation.

L'avenir de la France, la prospérité de toutes les habitations sont intimement liés à l'exécution de ce programme nouveau.
« Demandez des numéros spécimens. Quand vous les aurez lus, vous voudrez vous abonner ».

LA RÉPUTATION des « Publications François Tedesco » n'est plus à faire. Toutes sont d'un puissant intérêt, mais cependant parmi les Publications François Tedesco « LA FEMME CHEZ ELLE » est certainement celle qui d'une façon générale répond le mieux aux nécessités de l'heure présente.
Eminemment intéressante au point de vue social parce qu'elle tend à développer l'amour du foyer et à rendre plus attrayante la besogne parfois ingrate qui incombe à la Femme chez elle, cette publication offre encore davantage de charmer utilement les loisirs que la Femme ou la Jeune Fille peuvent avoir sous le toit familial.
« LA FEMME CHEZ ELLE » est en vente chez tous les marchands de journaux. Pour obtenir un numéro spécimen en faire la demande (en y joignant un timbre de 0 fr. 25) aux « Publications François Tedesco », 29, Boulevard Raspail à Paris.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS
R. C. Seine, N° 88.928
AVIS

La Compagnie d'Orléans rappelle au Public que les gares de son réseau sont ouvertes à la vente des Titres désignés ci-dessous :
Obligations 3 0/0 type 1921, de 500 fr., tranche A.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
- MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.
- MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
- ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile de jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
- NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical
Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique.

Obligations 6 0/0 type 1921, de 500 fr., tranche A.
Bons 7 0/0 de 500 fr. à 15 ans (1926-1941).
Bons 7 0/0 de 5.000 fr. à 15 ans (1926-1941).

Pour tous renseignements s'adresser aux gares ou bien au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans à Paris, 8, rue de Londres, IX^e.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL
(Edition du Service d'Hiver au 4 octobre 1927)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans

les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 4 octobre 1927.
Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 45 pour la France et 7 fr. 20 pour l'Étranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Bureau de la Publication de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

SERVICE D'HIVER 1927-28

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	» 22 5	» 10 19	» 17 14	» —	» 19 50	» 21 14	» —	TOULOUSE... d.
PARIS (Aust.) dép.	» 22 5	» 10 31	» 17 26	» —	» 20 21	» 26	» —	MONTEAUBAN. d.
LIMOGES (arrivée)	» 5 46	» 16 37	» 23 12	» —	» 2 21	» 3 27	» —	Caussade.....
LIMOGES (départ.)	4 30 9	» 16 45	» 23 18	» —	» 2 29	» 3 35	» —	Labenque.....
BRIVE... (arrivée)	7 22 11 55	» 18 27	» 0 54	» —	» 4 15	» 5 17	» —	Cieure.....
BRIVE... (départ.)	7 45 12 32	» 18 34	» 18 50	» 1	» 4 24	» 5 24	» —	Sept-Ponts.....
Gignac-Cressensac.	8 18 13 7	» 16 57	» —	» —	» —	» —	» —	CAHORS... { arr.
SOULLAC.....	8 42 13 50	» 17 24	» 19 16	» 20 38	» —	» 6 6	» —	Pradines.....
CAZOULES.....	8 50 13 58	» 17 32	» —	» 20 49	» —	» —	» —	Espère.....
La Chap.-d-Mareuil	8 56 14 4	» 17 38	» —	» —	» —	» —	» —	St-Denis-Catus.....
Lamothe-Fénelon.	9 6 14 14	» 17 40	» —	» 21 13	» —	» —	» —	Thédirac-Peyril... 8 59 13 27
Nozac.....	9 16 14 24	» 18 1	» —	» —	» —	» —	» —	Dégagnac.....
GOURDON.....	9 31 14 40	» 18 24	» 19 43	» 21 46	» —	» 5 30	» —	Saint-Clair.....
Saint-Clair.....	9 40 14 49	» 18 34	» —	» —	» —	» —	» —	GOURDON (I).....
Dégagnac.....	9 51 15 18	» 18 46	» —	» —	» —	» —	» —	Nozac.....
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 11	» 18 59	» —	» —	» —	» —	» —	Lamothe-Fénel... 9 55 14 21
Saint-Denis-Catus.	10 13 15 22	» 19 13	» —	» —	» —	» —	» —	La Chap.-de-Mar... 10 2 14 29
Espère.....	10 22 15 31	» 19 24	» —	» —	» —	» —	» —	CAZOULES..... 10 8 14 35
Pradines.....	10 29 15 38	» —	» —	» —	» —	» —	» —	SOULLAC..... 10 25 14 50
CAHORS (arrivée)	10 35 14 49	» 19 35	» 20 24	» —	» 2 39	» 6 11	» 7 12	Gignac-Cressensac... 10 52 15 20
CAHORS (départ.)	11 44 17 42	» 20 28	» —	» —	» 2 43	» 6 16	» 7 16	BRIVE..... 11 20 15 50
Sept-Ponts.....	11 54 17 52	» —	» —	» —	» —	» —	» —	PARIS... (A) arr. » 21 55
Cieure.....	12 5 18 11	» —	» —	» —	» —	» —	» —	PARIS... (O) arr. » 22 7
Labenque.....	12 16 18 21	» —	» —	» —	» —	» —	» —	
Caussade.....	12 25 19 1	» —	» —	» —	» —	» —	» —	
MONTEAUBAN arr.	13 28 19 40	» —	» —	» —	» 3 43	» 7 29	» 8 25	» 9 18
TOULOUSE... arr.	16 46 20 56	» —	» —	» —	» 4 31	» 8 26	» 9 15	» 11 6

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 26	13 40	19 55	20 23	23 25
MONTEAUBAN. d.	6 14	10	11 14	16 2	20 43	21 11	0 11
Caussade.....	6 53	10 41	—	16 41	—	21 36	—
Labenque.....	7 30	11 23	—	17 19	—	—	—
Cieure.....	7 38	11 32	—	17 27	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 49	11 44	—	17 38	—	—	—
CAHORS... { arr.	7 57	11 52	12 13	17 46	21 47	22 18	1 10
CAHORS... { dép.	8 17	12 42	12 17	17 55	21 51	22 22	1 14
Pradines.....	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—
Espère.....	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—
St-Denis-Catus.....	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—
Thédirac-Peyril... 8 59 13 27	—	—	—	18 36	—	—	—
Dégagnac.....	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—
Saint-Clair.....	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—
GOURDON (I).....	9 37	14 3	13	19 9	—	23 7	—
Nozac.....	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—
Lamothe-Fénel... 9 55 14 21	—	—	—	19 26	—	—	—
La Chap.-de-Mar... 10 2 14 29	—	—	—	19 33	—	—	—
CAZOULES..... 10 8 14 35	—	—	—	19 39	—	—	—
SOULLAC..... 10 25 14 50	13 25	19 51	—	23 33	—	—	—
Gignac-Cressensac... 10 52 15 20	—	20 21	—	—	—	—	—
BRIVE..... 11 20 15 50	14 2	20 49	23 34	0 12	—	2 52	—
PARIS... (A) arr. » 21 55	14 8	—	23 43	0 22	—	2 59	—
PARIS... (O) arr. » 22 7	15 5	—	8 42	9 4	—	10 43	—
	—	—	8 54	9 17	—	10 55	—

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 33	»	14 25	17 15	»
Vayrac.....	5 42	»	14 33	17 23	»
Bétaille (arrêt).....	5 47	»	14 38	17 28	»
Puybrun.....	5 56	»	14 47	17 37	»
Bretenoux-Biars.....	6 14	»	15 2 17 53	»	
Port-de-Gagnac.....	6 22	»	15 10	18 1	»